

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Band: 101 (1987)

Heft: 3-4

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea

Armes de Montjustin

Les travaux de rénovation du cimetière des Chaprais, à Besançon, ont permis de déterrer et de nettoyer une grande pierre tombale portant l'inscription suivante: CI GIT MONSIEUR GUILLAUME CATHERINE ANTIDE DE MONTJUSTIN, MARECHAL DE CAMP DES ARMEES DU ROI, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST LOUIS, GRAND COMMANDEUR DE L'ORDRE DU PHENIX DE HOHENLOHE, FILS DE MONSIEUR GUILLAUME ANTIDE BARON DE MONTJUSTIN, ET DE DAME JEANNE CHARLOTTE DE JOUFFROY D'ABBANS, SON EPOUSE, NE A VESOUL LE 26 9^{BRE} 1736, DECEDE A BESANÇON LE 30 AOUT 1829. REQUIESCAT IN PACE.

Les armes du défunt surmontent cette inscription *de gueules à la bande d'or, accostée de deux cotices du même*. Couronne de marquis dominant l'écu. Trois décorations pendantes.

Ces armes appartiennent à la famille chevaleresque de Montjustin, éteinte au XVI^e siècle. Simon Jean-Baptiste Millot, bourgeois de Vesoul, ayant acquis la seigneurie de Montjustin (Haute-Saône), fut



anobli en 1662 et l'un de ses descendants fut, en 1719, autorisé à changer son nom de Millot contre celui de Montjustin.

Robert Genevoy.
(Phot. B. Mugnier)

Petit écu aux armes des Châtillon

Grâce à son conservateur Bernard Vauthier, nous avons découvert au petit musée local de Saint-Aubin (Neuchâtel), perdu dans une boîte d'empreintes de cachets du siècle passé, ce petit écu de bronze émaillé que nous estimons digne d'être publié.

Cet objet, à la valeur méconnue, aurait été trouvé dans une vigne, on ne sait exactement où ni quand. La forme de l'écu, mesurant 33 mm de hauteur, est caractéristique des XIII^e et XIV^e siècles. Une petite boucle garnissant la partie supérieure de l'écu servait à le suspendre. Les armoiries émaillées sur la face antérieure de l'écu sont *de gueules à trois pals de vair, au chef (d'or)* (fig. 1). L'émail du chef est malheureusement abîmé. Il s'agit du blason des Châtillon. Les membres de cette très ancienne et importante maison, originaire de Châtillon-sur-Marne en Champagne, se sont alliés aux grands fœdaux du royaume, ont pris part aux Croisades, furent comtes de Blois, de Dunois, de Saint-Paul. Leur descendance se

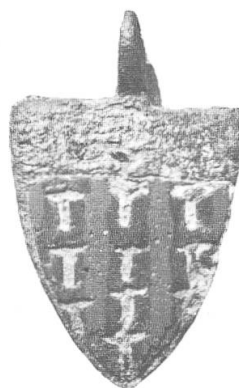


Fig. 1. Ecu émaillé aux armes des Châtillon
(Phot. Bernard Vauthier).

divise en plusieurs branches qui se distinguent par l'application de brisures sur le chef ou sur un franc-quartier (léopards, lion, merlette). La postérité illégitime de Jean de Blois † 1380, brise en chargeant le chef d'un lambel, d'un filet, d'une grue. La perte de l'émail du chef de notre écu ne permet pas de déterminer son propriétaire exact.

Saint-Aubin n'est qu'à quelques kilomètres de Grandson, bourgade célèbre par la défaite que subit à ses abords le duc de Bourgogne Charles le Téméraire en 1476. Les Suisses emportèrent un butin considérable : armes, étendards, tapisseries, orfèvrerie (Florens Deuchler : *Die Burgunder Beute*, Berne, 1963). Notre petit écu était-il suspendu à une pièce d'équipement ou d'orfèvrerie quand il fut perdu ? Les Châtillon, sauf les descendants des bâtards de Jean de Blois, établis aux Pays-Bas, n'étaient pas des partisans du duc de Bourgogne. Peut-être l'écu Châtillon était-il anciennement fixé à un objet, prise de guerre bourguignonne, décorant le camp ducal en campagne.

Olivier Clottu.

Croisée d'ogives armoriée à Pontamougeard, commune de Lemuy, département du Jura

Cette croisée d'ogives proviendrait d'un château bâti en ce lieu au début du XVII^e siècle et démoli par ordre de Louis XIV en 1674 ; placée ensuite sur la porte d'un petit bâtiment transformé en chapelle et disparu vers 1880, elle figure

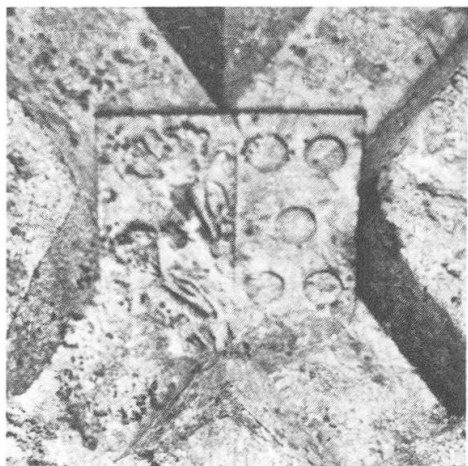


Fig. 1. Guillaume-Villeneuve.

actuellement, murée à rebours, sur la porte d'une remise attenante à la maison Messin à Pontamougeard.

On y distingue, un peu effacées les armes en parti de Simon Guillaume de Salins, seigneur de Pontamougeard, et de sa seconde femme Anne-Marie de Villeneuve (Villeneuve d'Aval près d'Arbois), mariés en 1612.

Ces armes se blasonnent : *tranché d'or et de gueules à deux lions l'un en l'autre, armés et lampassés de même ; parti de sable à cinq besants d'argent posés en sautoir* (fig. 1).

Gaston Taillard.

Sources :

BOUSSON, E. : *Histoire de la paroisse de Cernans 1889*, p. 126.

FONDET, E. DE MONTUSSAINT : *La légende de Pontamougeard*, dans « *Annales franc-comtoises 1892* ».

Armoriaux franc-comtois.

Promenade héraldique à Besançon

Armes Terrier de Santans et Arnaud de Premont

Au fronton et au balcon de l'Hôtel Terrier de Santans, édifié en 1770 par l'architecte Bertrand au numéro 68 de la Grand-Rue de Besançon, étaient sculptées les armes de son propriétaire et de son épouse : Félix-François-Bernard Terrier de Santans, marquis de Mailleroncourt, baron de Moncley,

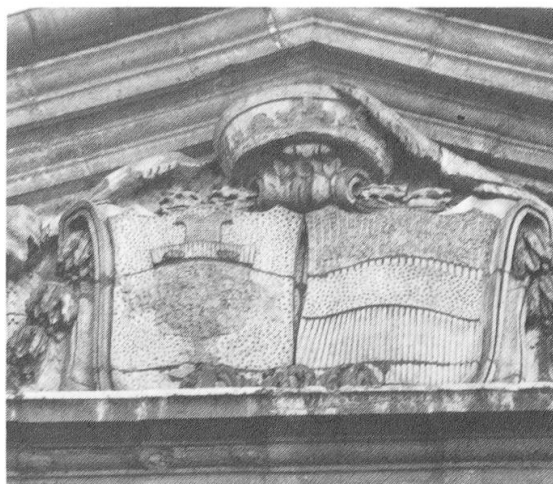


Fig. 1. Terrier de Santans et Arnaud de Prémont, 1770.

seigneur de Cléron et autres lieux, président à mortier au Parlement de Franche-Comté, et Jeanne-Baptiste-Andrée d'Arnaud de Prémont, savoir: *d'or à la croix ancrée de sable (qui est Santans), chargée d'un écu de gueules à trois gerbes de blé d'or, liées d'argent, posées deux et une (qui est Terrier) et de gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent rangées en chef de même (Arnaud de Prémont)*. Les deux écus sont surmontés du mortier de président du Parlement.

De ces armes, martelées sous la Révolution, ne subsistent que des vestiges: le sommet de deux gerbes pour le mari et la fasce pour l'épouse (fig. 1).

Sources :

JOUGLA DE MORENAS: *Grand Armorial de France*.

TOURNIER, R.: *Maisons et hôtels privés du XVIII^e siècle à Besançon*, Paris 1970.

Armes de Türckheim et Koechlin

Au balcon du premier étage de l'Hôtel Chassignet ou de Sauvagny construit au XVI^e siècle à Besançon (actuellement numéro 12 de l'ancienne rue des Chambrettes, aujourd'hui rue Pasteur) — hôtel dans lequel vécut le poète Jean-Baptiste Chassignet — les actuels propriétaires ont fait peindre leurs armoiries en remplacement de celles des propriétaires d'origine. Il s'agit des blasons accolés de Türckheim, *parti, à dextre, d'azur au lion d'or, la queue fourchue, lampassé de gueules; à senestre, d'or à la fasce de sable, accompagnée de deux étoiles de même, une en chef, une en pointe*, et Koechlin, *d'or à une grappe de raisin d'azur, tigée de même et feuillée de sinople brochant sur une serpette d'argent*



Fig. 2. Türckheim-Koechlin; armoiries peintes au XX^e siècle.

posée en bande, alias à la serpette d'argent emmanchée de gueules brochant sur le tout, posée en bande (fig. 2).

Sources :

COINDRE, G.: *Mon Vieux Besançon*.

JOUGLA DE MORENAS, *Grand Armorial de France*.

Wappenbuch der Stadt Basel.

Armes Boquet de Courbouzon

L'Hôtel Boquet de Courbouzon-Villefrancon, construit pour Claude-Antoine de Boquet de Courbouzon, baron de Courbouzon, président à mortier au Parlement de Besançon — actuellement siège de la Faculté des Lettres de Besançon (18, rue Chifflet) — comporte une très belle salle de cours, ornée de boiseries et décorée d'un portrait équestre de Louis XIV par Houasse. Ses deux cheminées sont garnies de plaques ou taques aux armes du constructeur de l'hôtel, *écartelé: aux 1 et 4, de gueules à deux pals d'argent, à un chappé d'or chargé d'une*



Fig. 3. Boquet de Courbouzon, 1735.

aigle éployée de sable à deux têtes (qui est Sachet)¹, alias d'argent à deux pals de sable, mantelé d'or à une aigle éployée de sable à deux têtes², alias pallé d'argent et de sable de cinq pièces, à une emmanchure d'or chargée d'une aigle à deux têtes de sable³; aux 2 et 3 de gueules au chevron d'argent (qui est Poligny); sur le tout d'azur à quatre quintefeilles d'or posées 2 et 2 (qui est Boquet). Claude-Antoine de Boquet de Courbouzon était fils de Claude-Antoinette de Poligny et petit-fils d'Anne Sachet (fig. 3).

¹ Armes reproduites dans MAIGNE, *Abrégé méthodique de la science des armoiries*, Paris 1885.

² DE LURION, R.: *Nobilaire de Franche-Comté*, Besançon, 1890.

³ GAUTHIER, J. et L.: *Armorial de Franche-Comté*. Paris 1911.

Armes des Carmes, de l'Université de Franche-Comté, Perrenot et Vienne

Au sommet de la façade de l'ancien couvent des Grands Carmes à Besançon, dont la construction remonte au XV^e siècle (actuellement numéro 2 de la rue de la Préfecture), sont sculptés quatre blasons inscrits dans un cercle, au centre duquel on voit l'insigne de la Confrérie des chevaliers de saint Georges, qui rappelle que les réunions des membres de cette association de nobles franc-comtois se sont tenues, depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'à la Révolution, dans une salle du couvent des Carmes (fig. 4).

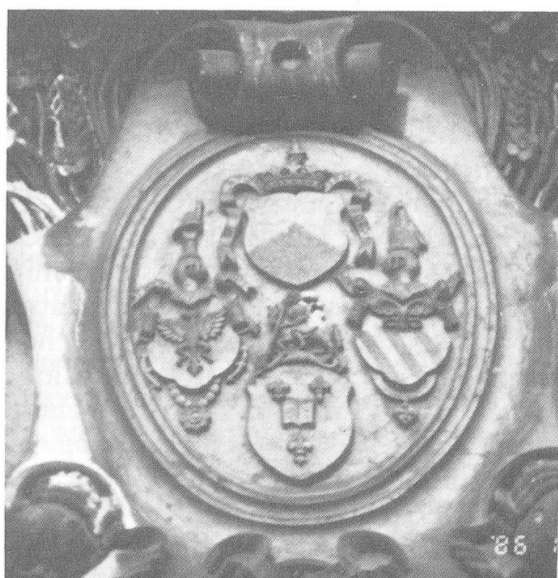


Fig. 4. Les Carmes, Vienne, Perrenot de Granvelle, Université de Besançon. Composition du XIX^e siècle?

L'écu supérieur est celui des Carmes, *de sable mantelé d'argent*. Couronne ducal ayant pour cimier une main tenant une épée. Devise: ZELO ZELATUS SUM PRO DOMINO DEO EXERCITUUM.

L'écu inférieur *d'azur à un livre ouvert d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef, 1 en pointe* est celui de l'Université de Franche-Comté (Facultés de théologie, de droit et de médecine), installée aux Carmes après son transfert de Dole à Besançon (1691).

L'écu de gauche est celui de l'Amiral Jean de Vienne, fondateur du Couvent des Carmes en 1392, *de gueules à l'aigle éployée d'or, alias armée et membrée d'azur*. Timbre: un buste d'homme vêtu d'hermine au chapeau

pointu de même, à une plume d'argent. Devise: TOUT BIEN A VIENNE. Deux ancrs de marine passées en sautoir derrière l'écu rappellent la charge d'Amiral de France.

L'écu de droite est celui des Perrenot de Granvelle, *d'argent à trois bandes de sable*. Timbre: un casque taré de profil surmonté d'une hure de sanglier de sable soutenue d'un collier d'argent. Cette famille possédait une chapelle sépulcrale près de l'église conventuelle des Carmes, dans laquelle furent inhumés Nicolas Perrenot de Granvelle, ministre de Charles Quint, et son fils le célèbre Cardinal de Granvelle. Collier de la Toison d'Or.

Cette composition paraît dater du siècle passé.

Sources :

Armoriaux d'Hozier, de Lurion et Gauthier — Chanoine MONNOT, *Mon Vieux Besançon religieux*, Besançon, 1955.

Armes Chanlecy et familles alliées

Une des plus belles plaques armoriées de la collection du Musée folklorique de la Citadelle de Besançon (Doubs) reproduit les armes de la famille Champlecy ou Chanlecy, originaire du Charollais, armes qui se lisent: *écartelé, au 1, d'hermine à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de cinq vannets ou coquilles d'or, et les autres de trois, alias d'hermine à trois bandes de gueules chargées de onze coquilles d'or, posées 3, 5 et 3* (qui est



Fig. 5. Champlecy, redaté 1687.

La Magdelaine de Ragny); au 2, d'argent à trois bandes de gueules, alias coticé d'argent et de gueules (qui est Semur), famille de Bourgogne); au 3, d'or à trois écrevisses de gueules (qui est Thyard de Bissy, famille de Bourgogne); au 4, d'argent à trois fasces ondées d'azur (qui est Sercey, famille du Maconnais); au sur le tout, d'or à une colonne d'azur, parfois semée de larmes d'argent (qui est Champlecy ou Chanlecy). Timbre: un casque taré de front, fermé de cinq grilles, sommé d'une couronne de baron. Cimier: un homme casqué, vêtu d'une dalmatique aux armes Chanlecy, armé d'un glaive et d'une rondache. Tenants: deux centaures casqués tenant chacun un arc et une flèche. Lambrequins. Devise: VIRTUS MIHI NUMEN ET ENSIS. Un possesseur ultérieur a fait ajouter son nom Hemongeon et la date 1687 (fig. 5).

Sources :

RIEDSTAP, Armorial Général — Beaune et d'Arbaumont, *La Noblesse aux Etats de Bourgogne*, Dijon, 1864.

Armes Pourcheresse et Petit de Marivats

A Besançon, au numéro 127 de la Grand-Rue, un somptueux portail en bois sculpté donne accès à la maison de retraite connue sous le nom d'Hôtel de Clermont. Cette demeure fut acquise en 1730 pour 54 000 livres de Claude-Antoine Jobelot de Montureux par Jean-Jacques Pourcheresse, baron d'Etrabonne (1702-1745) qui, de 1737 à 1742, en fit la fastueuse résidence dont on peut encore aujourd'hui admirer les vestiges malgré les transformations que lui ont fait subir ses propriétaires successifs: les familles Damedor de Mollans (1767) et de Clermont Mont Saint Jean (1848) puis, à partir de



1862, les Sœurs de Charité qui l'ont augmentée par l'acquisition des anciens hôtels voisins de Camus et Petit de Marivats. Par contrat du 28 janvier 1732 reçu de Chalon, notaire à Besançon, Jean-Jacques Pourcheresse épousa Paschale-Antoinette-Emilie Petit de Marivats (1714-1778), fille de François-Michel Petit, seigneur de Marivats (petit fief sis à Arpajon près Paris), commissaire-ordonnateur des guerres, et de Thérèse-Eléonore de Guiderbaudouze de Clairans. Ce sont les armes accolées des familles alliées Pourcheresse et Petit de Marivats qui sont sculptées sur la belle plaque de cheminée de l'ancienne cuisine, devenue salon de l'Hôtel de Clermont. Les Pourcheresse étaient maîtres de forges et s'étaient fait fondre un chef-d'œuvre du genre. Ces armes se décrivent comme suit: à dextre, d'or à la fasce de gueules accompagnée de trois hures de sanglier de sable, deux en chef, une en pointe (qui est Pourcheresse); à senestre, écartelé: aux 1 et 4 d'azur au chevron vivré d'or, accompagné de trois étoiles aussi d'or, couronnées de même, 2 en chef, 1 en pointe (qui est Petit de Marivats); aux 2 et 3 d'azur à la gerbe d'or (qui est de Guy d'Airebaudouze, alias Guiderbaudouze de Clairans, famille du Languedoc).

Robert Genevoy et Bernard Mugnier.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum. Tous droits réservés.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich. Alle Rechte vorbehalten.

L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum. Tutti i diritti riservati.